

Politique de responsabilité sociale et environnementale Valeurs & Missions

Acteur leader de la filière depuis plus de 20 ans, Corepile a été certifié ISO 14001 à partir de 2004 et, depuis 2016, s'est engagé dans une démarche ISO 26000 encore plus cohérente avec ses valeurs et ses missions afin de mieux ancrer les engagements sociétaux et environnementaux dans sa gouvernance et ses activités opérationnelles.

Les engagements de Corepile

- 🍌 **Respecter le droit et la réglementation** et plus particulièrement le cahier des charges de son agrément d'Etat, en cohérence avec la directive européenne battery.
- 🍌 **Agir avec intégrité, transparence et objectivité vis-à-vis de ses parties prenantes**, en particulier auprès de ses clients-adhérents, des pouvoirs publics, des acteurs de la collecte sélective, des opérateurs de traitement et, plus largement de la société civile incluant les citoyens, les associations de consommateurs ou environnementale...
- 🍌 **Garantir des méthodes de travail** concertées, loyales et veiller à la santé et la sécurité des personnes : administrateurs, salariés, partenaires et citoyens
- 🍌 **Anticiper les besoins et tendances marché** des batteries, en cohérence avec nos statuts

Les missions de Corepile

- 🍌 **Respecter le principe de non-lucrativité et d'intérêt général**
 - Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs
 - Adopter une politique d'achats responsables et efficaces
 - Rendre compte des activités et des résultats
- 🍌 **Impliquer nos parties prenantes notamment dans le cadre du cahier des charges**
 - Porter les obligations légales de nos adhérents
 - Dynamiser la relation avec nos points de collecte et nos partenaires opérateurs
 - Animer un comité de parties prenantes
- 🍌 **Manager les impacts environnementaux**
 - Piloter, massifier et optimiser les flux de collecte
 - Initier et soutenir la recherche et le développement
 - Agir pour réduire nos impacts environnementaux significatifs
- 🍌 **Promouvoir la dimension sociétale**
 - Veiller à la qualité de vie au travail des salariés
 - Encourager le recours à l'Economie Sociale et Solidaire lorsque cela est pertinent
 - Evaluer nos projets et prestataires selon les principes de la RSE

Frédéric Hédouin
Directeur Général

